

## **Arrondissement : REIMS**

### **Réunion d'école publique**

#### **Discussion sur le constat.**

Hostilité à certaines idées médiatisées  
Port d'uniforme, l'arrêt de la mixité.  
Les élèves en difficulté.

#### **En collège :**

- Le collège unique ne répond pas aux besoins des élèves en difficulté.
- 1<sup>ère</sup> orientation à 12 ans estimée trop précoce.
- Présence de non lecteurs en 6<sup>ème</sup> et d'élèves dysorthographiques.
- Heures de soutien en collège inexistantes.
- Manque de place dans les SEGPA à la sortie du primaire.
- Les SEGPA disparaissent et accueillent des élèves aux problèmes très divers (Handicap mental, problème social, manque de maturité).
- Besoin d'une classe passerelle avec un vrai projet et un vrai soutien.
- A l'image des cycles à l'école, le collège en 5 ans si besoin.

#### **En primaire**

- Disparité entre le rural et l'urbain sur les moyens d'aide (CLIS, RASED)
- L'enfant du rural doit quitter son école pour intégrer une CLIS
- L'enseignant du rural a un sentiment d'échec devant des cas lourds qu'il doit gérer seul jusqu'au CM2.
- Besoin de maître E itinérant ou de maître supplémentaire.
- Besoin d'intervenir le plus tôt possible en maternelle.
- Manque de temps (concertation) et de moyens (personnel spécialisé)
- Le dépistage se fait mais la prise en charge d'un spécialiste ne suit pas. Elle commence au CP.
- Les demandes d'auxiliaires de vie dans le cadre d'une intégration scolaire aboutissent rarement.
- Poste non pourvu : Secrétaire CCPE.
- Problèmes de relais entre les différents intervenants sociaux.
- Peu de contact avec les intervenants extérieurs en réunion d'équipe éducative (dépend des personnes)

#### **Les cycles :**

- C'est l'école à la carte.
- Déramatisation du doublement
- Mobilité aisée à l'intérieur du cycle.
- Manque de souplesse pour les passages anticipés.
- La prise en compte des enfants précoces est possible mais difficile quand l'école est séparée géographiquement.
- La souplesse des cycles perturbe la vie de classe.
- Bilan positif mais pas suffisamment mis en place.
- Difficulté des enseignants à travailler ensemble : manque de temps de concertation.
- La création d'une équipe pédagogique n'est pas évidente.

#### **Le projet d'école :**

- Les affectations ne se font pas au niveau des projets.
- Les postes fléchés langue pourraient s'étendre aux autres matières (ex : sciences).
- Les professeurs d'écoles sont polyvalents et doivent adhérer au projet.
- Le projet est au service des enfants.

## **L'éducation des parents :**

- Demandes d'assistance éducative de la part des parents de plus en plus fréquentes.
- Le quotidien et l'autorité à la maison pose problème.
- Manque de repères et de lieux d'écoute pour les familles.
- Des structures relais existent mais la démarche est difficile.
- Manque d'éducation psychologique dans l'enseignement classique.
- Revenir aux cours pratiques de la vie quotidienne : couture, cuisine.
- L'école ne peut pas tout faire, elle a la semaine du goût, de la sécurité routière, des droits de l'enfant, des nouvelles technologies.
- Les enseignants forment de futurs citoyens, pas de futurs parents.
- Les parents pensent que l'éducation appartient aux spécialistes, même en ce qui concernent les loisirs (sport, culture).
- Leurs demandes sont très importantes en maternelle.
- Elles deviennent inexistantes en collège. Peu de parents présents aux réunions proposées.
- La semaine des parents à l'école a pour but de favoriser l'échange entre les enseignants et les parents.
- L'enseignant a également peur de cet échange.
- Le collège est une marche vers l'autonomie.
- L'enfant immature a encore besoin du soutien de ses parents.

## **Les moyens matériels**

- Manque de structure adaptée pour certaines classes maternelles insérées dans un groupe scolaire.
- Disparité des moyens donnés par les communes.
- Besoin de sensibiliser davantage les élus par des temps de rencontre.
- Il n'existe pas de véritable partenariat entre l'Education nationale et les collectivités.
- La commune doit être impliquée dès le départ d'un projet comme un partenaire et non seulement un financeur (ex : L'informatique à l'école)
- Les collectivités peuvent trouver des solutions y compris dans le cadre des enfants en difficulté du fait de leur proximité.

## **Trois priorités pour l'école**

- 1 Donner des moyens effectifs pour les élèves en difficulté.
- 2 Aller plus loin dans la mise en place des cycles et du projet d'école.
- 3 Etendre le partenariat entre l'école, les collectivités et les parents.